



Section de Haute-Savoie

SITE DE DEPOT
P4
 LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

SS de Grenoble Spécial Haute-Savoie

Haute-Savoie PIC
 Déposé le : 18/12/20
 Date limite de distribution :
 21/12/20
 Par : SNES 10 rue G Fichet
 74 000 Annecy
 mail : haute-
 savoie@grenoble.snes.edu

ORGANE TRIMESTRIEL DE LA SECTION ACADEMIQUE DU SNES
 6, avenue Marie Reynoard - 38100 Grenoble
 Supplément n° 1 du 17 décembre 2020 au bulletin n°233 d'octobre
 2020 . Abonnement : 14 euros

p. 1 Edito

p.2 Actions

p. 3
 Sécurité ?

p. 4 Nerf...
 de...

Restons combattifs !

Confinés, infantilisés, nous sommes des millions à attendre les annonces successives de gouvernants qui ont déjà dévoyé le beau mot de « confiance ». Enseignants, nous ne sommes pas des enfants et nous refusons que la « pédagogie » serve à des hommes comme M. Blanquer, l'ennemi du Snes, « ultra-gauche ».

Le constat dans l'Education Nationale c'est la perte de mois d'enseignement, un creusement des inégalités et même un éloignement de la chose scolaire sans précédent.

Que nous propose-t-on ? 1800 suppressions de postes pour le second degré, un alourdissement des effectifs par classe et une augmentation des heures supplémentaires ! Comme les grandes entreprises qui profitent des difficultés du moment pour licencier au nom de leur compétitivité, les hommes au pouvoir nous manipulent cyniquement pour faire passer des "réformes" ou des "évolutions nécessaires". La numérisation, les compétences, l'atomisation des élèves au lycée, l'intrusion de parents-clients, la suppression des commissions paritaires, les réunions à distance vont toutes dans le même sens : vers une société d'individus isolés, constamment évalués, déstabilisés et incapables de faire front contre un pouvoir de plus en plus autoritaire.

Nous demandons, pour la rentrée 2021, des augmentations de postes aux concours d'enseignement et des recrutements d'AED, d'AESH, de personnels de santé et d'agents territoriaux afin d'être en mesure d'offrir de bonnes conditions d'enseignement et d'études à toutes et tous.

Continuons à faire vivre nos syndicats (p. 2 et 4) et continuons à manifester (voir p. 2 et 3) !



L'actualité des actions dans le département :

Depuis la rentrée scolaire, les personnels ont exprimé des demandes fortes de moyens supplémentaires tant humains que matériels. Aucune réponse suffisante n'a été apportée.

Le protocole sanitaire n'a fait que souligner ces situations difficiles et ces moyens insuffisants : son application est, dans bien des cas, impossible en l'état tant le manque de personnels de service et d'encadrement est criant pour faire face aux besoins de nettoyage fréquents, aux locaux inadaptés et à la distanciation nécessaire.

Les choix récents d'aménagement pédagogiques qui ont été faits sont contraints par ces manques de personnels alors même que trop de professeurs, cas contacts ou malades, ne sont pas remplacés. Et nombre des présents se sentent en danger en venant au travail !

Toutes ces contraintes pédagogiques ont été soulignées par la délégation d'enseignants, de parents et d'élèves reçue lors de la grève du 10/11 : inquiétude quant au suivi des élèves et disciplines enseignées, maintien ou non des dates d'épreuve du bac dans ces conditions...

De nouveau des demandes de moyens ont été exprimées par la délégation d'AED lors du mouvement de grève du 1/12 tandis que plusieurs secteurs vie scolaire étaient fermés en collège et en lycée. Ces demandes répétées ont modestement abouti, pour notre département à 63 ETP pour le premier degré, à des recrutements de contractuels et à 6 postes d'AED supplémentaires. Des délégations ont été poliment reçues mais force est de constater que ces quelques moyens sont sans rapport avec les demandes exprimées et rien ne change dans les établissements.

Lors du CDEN du 10/12 :

- nous avons interrogé sur la situation du collège M Servet à Annemasse massivement en grève mardi 8/12. Nous nous sommes félicités que dès le lendemain venaient dans l'établissement des représentants la DSDEN , du Rectorat, de la Préfecture et de la mairie d'Annemasse pour annoncer des moyens supplémentaires en AED , des annonces de travaux et la gestion de conflits avec les parents.
- nous avons exprimé nos condoléances à la famille du collégien décédé à Bons et notre soutien au collègue d'EPS mis en examen dans l'attente des délibérés de l'enquête nécessaire pour établir les responsabilités de chacun. Nous resterons attentifs aux conclusions du jugement qui devraient déterminer les raisons pour laquelle cet élève participait à cette séance d'EPS malgré une dispense.

MOBILISATION CONTRE LE PROJET « SECURITE GLOBALE »

Ce projet s'ajoute à toute une série de dispositions législatives et sécuritaires déjà adoptées depuis 2015.

C'est théoriquement une proposition de loi car l'initiative vient de groupes de la majorité présidentielle (LREM, Agir...). En fait elle est largement pilotée par le gouvernement. L'Assemblée nationale l'a adoptée en première lecture le 24 novembre dernier par 388 voix pour, 104 contre. A cette occasion s'est reconstitué un front parlementaire des droites (majorité présidentielle, LR, RN...).

Le contexte c'est un accroissement des violences policières depuis la révolte des gilets jaunes. La plupart de ces violences sont restées impunies et seul l'exercice du droit à l'image a permis de les mettre à jour et pas toujours grâce à des professionnels de la presse mais souvent de simples particuliers. L'article 24 modifie la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Celui-ci prévoit de pénaliser d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende la diffusion de "l'image du visage ou tout autre élément d'identification" d'un policier ou d'un gendarme en intervention, lorsque celle-ci a pour but de porter "atteinte à son intégrité physique ou psychique".

Le projet « *Sécurité globale* » ne se limite pas à cet article 24 et comprend de nombreuses dispositions « liberticides » : un élargissement des pouvoirs des polices municipales qui peuvent se voir déléguer des pouvoirs de police judiciaire sous l'autorité du maire et non d'un juge, l'usage des images captées par des hélicoptères ou des drones jusqu'ici interdit, la généralisation de l'usage des caméras piétons par les policiers, la privation de réduction de peine les personnes condamnées pour des actes de violence, ou des menaces, à l'encontre d'élus, de militaires, d'agents de la police et de la gendarmerie ...

Dès le 21 novembre une forte mobilisation s'est réalisée contre ce projet : association de journalistes, Ligue des droits de l'homme, syndicats, militants politiques. A Annecy nous étions 800 à nous mobiliser dont des militants de la FSU pour un rassemblement sans manifestation ce qui a déçu un certain nombre de participants... Logiquement le 28 novembre (après le vote de l'Assemblée Nationale) aurait dû voir monter la mobilisation d'un cran et ce fut le cas dans nombre de villes où plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté en dépit des contraintes imposées.

A Annecy ce ne fut pas le cas, une partie des organisateurs du 21.11, ont annoncé l'annulation du rassemblement. Finalement le rassemblement de samedi 28/11 sur le Pâquier a compté environ 400 à 500 personnes, un ton en dessous de celui du 21/11. Le cortège a manifesté à travers la ville d'Annecy. Le caractère spontané de la manifestation avec de nombreux jeunes a apporté une fraîcheur et aussi un peu de confusion (des slogans anti-masque par exemple).

Le 5 décembre des manifestations nombreuses rassemblant plusieurs centaines de milliers des personnes ont eu lieu dans toute la France.

Un rassemblement unitaire à Annecy, suivie d'une courte manifestation a eu lieu, elle a rassemblé 600 à 700 participants avec des syndicalistes (FSU, Solidaires, CGT, SNJ...) des militants politiques (NPA, POI...) des associations (ATTAC, LDH, AAPLE), des gilets jaunes... Elle avait été précédée d'une manifestation regroupant plus de 200 personnes à Thonon.

Ces manifestations publiques, à répétition, marquent une rupture avec la situation créée par le confinement. La majorité présidentielle, en tentant d'imposer une loi remettant en cause les libertés publiques, porte l'entière responsabilité de cette situation. Il lui faut retirer l'intégralité de ce projet liberticide et non réécrire le seul article 24.

Jean- Pierre Richaudeau membre du bureau départemental



Appel intersyndical à la grève du mardi 26 janvier : exigeons une véritable revalorisation et un autre budget pour l'Education Nationale !

Caisse de grève !!

Le mouvement de grève des AED, massivement suivi malgré la faiblesse de leurs rémunérations, nous a décidés à mettre en place une caisse de grève. Elle nous permettra d'aider tous les personnels, AED mais aussi les profs riches comme Crésus, surtout avec la revalorisation historique qui s'annonce.

Nous appelons donc ceux qui le peuvent à adresser leurs chèques au Snes 74, en précisant s'ils souhaitent que la somme soit fléchée sur leur établissement ou mise à disposition de tous, au niveau du département.

Le tableau de répartition, par département et par établissement sera mis en ligne sur le site du S3 Grenoble, dans la section Haute-Savoie que nous alimenterons régulièrement.

Selon les sommes disponibles, les sous seraient redistribués sur le modèle de ce qui se fait à Lachenal : 30 euros par AED, dès le premier jour de grève ; 50 euros par enseignant, dès le troisième jour de grève.

En encart, vous trouverez les professions de foi des deux listes présentes dans notre département.

2020/2021 : ANNÉE
D'ÉLECTIONS INTERNES
ET

ANNÉE DE CONGRÈS

Le scrutin pour les S2 (section académique) et CA (commission académique) se déroulera du 18 janvier au 5 février 2021. (section départementale), S3

PUBLICATION DES COMPTES du S2-74

Comme chaque année, nous publions le bilan de l'exercice passé. Il est établi par année scolaire et clos au 31/08.

Habituellement le total (hors actions) est voisin de 6 000 € et varie d'une année sur l'autre surtout en fonction des déplacements des militants (voir plus bas). Cette année écoulée, la COVID a entraîné moins de déplacements et nous avons fait peu de tirages ce qui explique la baisse globale observée en 2019/2020.

Le poste reprographie est artificiellement bas depuis 5 ans car l'achat du papier est pris en charge par la FSU Auvergne Rhône-Alpes depuis 2015.

Le poste « déplacement » est, comme chaque année et comme pour tous les départements, le poste le plus élevé. En effet, plusieurs de nos militants n'habitent pas Annecy et font beaucoup de trajet pour tenir leurs permanences. Par ailleurs, les déplacements de tous les syndiqués aux réunions organisées par le S2 sont remboursés au taux de 0,25 € / km. Un co-voiturage est souvent proposé pour permettre au plus grand nombre de venir.

Au niveau académique, nos recettes proviennent presque exclusivement des cotisations des syndiqués. C'est pourquoi nous vous invitons à renouveler votre adhésion au SNES. Rappelons que 66% des sommes versées sont déductibles des impôts. Possibilité de paiements fractionnés.

Jean-Michel LABAILLE, Trésorier du S2-74